

Le 28 mai 2020

Monsieur Patrix Sévère  
Ministre de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural  
Haïti

Nous avons suivi avec un intérêt certain vos propos du 14 mai sur la relance de la production nationale et vos engagements du 19 mai dernier. Le programme que vous préconisez est ambitieux et nécessitera des fonds importants.

**Nous avons dans une note rendue publique le 20 avril dernier lancé un S.O.S aux autorités gouvernementales (dont vous faites partie) pour qu'une structure d'appui aux organes de contrôle soit mise sur pied.** Cette note est demeurée sans réaction de la part du gouvernement et telle attitude nous porte, d'une part à questionner la sincérité de votre projet pour une production nationale solide et, d'autre part renforce notre suspicion d'une gestion malsaine et voilée des fonds.

Toutefois c'est bien la 1ère fois que nous entendons un homme d'Etat aborder le sujet avec une certaine fermeté teintée de sincérité et une projection ancrée dans un futur indéfini. En outre, il faut admettre qu'une **crise humanitaire courtise l'avenir de notre pays** compte tenu de l'évolution de la situation globale créée par la pandémie : Corona Virus COVID 19. Il nous faut agir immédiatement pour parer à cette éventualité qui se définit de plus en plus clairement.

LE COLLECTIF DU 4 DECEMBRE souscrit à votre démarche au niveau conceptuel, car il est absolument vrai que s'ouvre aujourd'hui pour notre pays l'opportunité de revenir à la source pour ne plus dépendre de façon aussi servile d'expédients venus d'ailleurs. La production nationale, **credo de toujours du COLLECTIF DU 4 DECEMBRE**, devra être un leitmotiv et le point de mire de tous ceux qui s'attendent à ce que notre pays aborde une certaine indépendance. Le gouvernement auquel vous appartenez devrait mettre tout en place pour que LA PRODUCTION NATIONALE soit encadrée de tous les avantages possibles et imaginables.

Aussi, souhaitons-nous certaines actions concrètes :

- 1.- PROTECTION REELLE DES PROPRIETES PRIVEES contre expropriation arbitraire et envahissement par des gangs protégés
- 2.- ACCES AUX ENTREPRENEURS A UN FINANCEMENT NON USURIER POUR L'EXPLOITATION DE L'ETENDUE CULTIVABLE
- 3.- STRUCTURE ETANCHE EMPECHANT L'INTRODUCTION DE PRODUITS O.G.M POUR PROTEGER NOTRE ENVIABLE APPROCHE BIO

Tout en souhaitant qu'aucune manœuvre politicienne ne vienne souiller le bien fondé de votre projet et que vous saurez tenir tête, recevez, Monsieur le ministre, nos salutations patriotiques



Jean-Robert Argant  
Coordonnateur Général